Commission régionale des officiels natation course
Réunion du 2 juin 2012

Membres présents : Henri Bergeret, Marie-Thérèse Faugère, Edouard Fernandes, Eric Jany, Joëlle Lieux, Didier Meslet, Alain Nadaud, Eric Philippe, Patrick Ponsart, Rafaël Sanchez.
Membre excusé : Eric Drouillat.
Assiste : Bernard Dalmon, Président du CRMP.

Début de la réunion à 9 heures 30

Rôles de la Commission régionale :
Dans un premier temps, Didier Meslet rappelle le fonctionnement des Commissions régionales tels que définis par le Comité Directeur du CRMP.
Puis, la Commission se penche sur les rôles de la Commission régionale des officiels de natation course. Ceux-ci sont approuvés et figurent en annexe du présent compte rendu.

Fichier régional des officiels de natation course :
Un gros travail a été entrepris depuis quelques mois pour mettre à jour le fichier régional des officiels de natation course en liaison avec les clubs et les formateurs départementaux. Ce fichier commence à être très fiable en ce qui concerne les clubs annuels. Ce travail va être poursuivi avec les clubs d'été pour avoir une base solide en début de saison 2012-2013.
Le fichier sera publié sur le site du CRMP en remplacement de l'actuel, complètement obsolète. La première parution sera faite courant juin. Un mail sera envoyé aux clubs, Comités départementaux et formateurs départementaux pour les informer de cette publication, et pour vérification des éventuelles anomalies.
Dans ce fichier, pour chaque officiel, figureront ses nom, prénom, qualité (A, B ou C), club, département, IUF, année d'obtention du niveau d'officiel, et date du dernier recyclage pour les officiels A et B.
Cependant, pour certains officiels, la date d'obtention n'est pas encore complétée.

Cartes d'officiels :
Les cartes d'officiels, supprimées depuis trois saisons, vont être réinstaurées. Le fichier régional des officiels servira à l'établissement de ces cartes.
Les cartes seront délivrées, lors du renouvellement de leur licence au début de la saison 2012-2013 :
- aux officiels C ayant participé à au moins 4 réunions dans la saison précédente
- aux officiels A et B ayant participé à au moins 8 réunions dans la saison précédente **et** à jour du recyclage bisannuel

Règlement du nombre d'officiels par compétition régionale :
Chaque compétition régionale ayant sa spécificité, la Commission décide de créer des règlements différents pour chacune d'elles afin d'adapter le nombre d'officiels que doit fournir chaque club.
Un groupe de travail constitué de Marie-Thérèse Faugère, Edouard Fernandes et Eric Jany travaillera sur le sujet et donnera ses propositions pour le 20 juin.
Ces propositions validées par les autres membres de la Commission seront soumises à l'approbation du CoDir en sa réunion du 27 juin.

Formation des officiels en Midi-Pyrénées :
La formation des officiels instaurée depuis 2010 conformément à la nouvelle circulaire fédérale est reconduite en l'état pour la prochaine saison. Le tableau synoptique de ces formations figure dans le dossier « Comment devenir officiel C, B ou A ? » dans la rubrique Dossiers sportifs, sous-rubrique Juges et arbitres du site CRMP.
A l'unanimité, les membres de la Commission se prononcent pour la gratuité des formations et recyclages pour tous les candidats.
Pour autant, une formation, quelle qu'elle soit a un coût (photocopies, utilisation de salle, heures de bénévolat du formateur,…), et celui-ci doit apparaître sur les déclarations de formation, que ce soit au niveau départemental ou régional, et entrer ensuite dans le budget formation de ces instances.
Ce coût sera harmonisé pour l'ensemble des départements du Comité des Pyrénées et fixé, pour chaque niveau d'officiel par le CoDir régional lors d'une de ses prochaines réunions.

Recyclage des officiels A :
La Commission a ensuite entériné le programme des recyclages des officiels A pour la saison 2012-2013, à une réserve près : nous sommes en année olympique, et des changements pourraient intervenir dans les règlements pour la prochaine olympiade, à la suite des JO de Londres. Ceux-ci seraient bien entendu intégrés au programme de recyclage.

Feuilles de jury :
La Commission régionale a décidé d'instaurer une feuille de jury qui sera utilisée pour toutes les compétitions régionales. Celle-ci sera publiée sur le site régional dans la rubrique Juges et arbitres, et un mail d'information sera envoyé aux clubs, Comités départementaux et formateurs départementaux.

Référents régionaux :
La Commission décide de nommer des référents régionaux.
Ces personnes seraient des « personnes ressources » chargées de répondre aux questions de règlements émanant d'officiels ou de problèmes rencontrés lors de compétitions. Trois personnes sont nommées afin de permettre la plus grande réactivité possible et des réponses dans des délais aussi courts que possible.
Ces personnes sont Eric Jany, Didier Meslet et Alain Nadaud.

Il est étudié la création et la mise en fonctionnement d'un forum Internet. Seuls les officiels figurant sur le listing des officiels actifs de Midi-Pyrénées pourraient y poser des questions ou y aborder des problèmes, mais la consultation des sujets serait ouverte à tous. Ce forum pourrait voir le jour et être opérationnel en septembre 2012.

Officiels fédéraux :

Didier Meslet fait une présentation des officiels fédéraux, de leur rôle et de leur mode de nomination.

Actuellement, les officiels fédéraux de Midi-Pyrénées sont :

FFN8	1er janvier 2011-31 décembre 2012	Eric Jany	Didier Meslet
FFN9	1er janvier 2012-31 décembre 2013	Jean-Pierre Bayle	Guy Hilaire

Lors de sa réunion de septembre, la Commission aura à se prononcer sur la proposition de deux officiels A pour intégrer la liste FFN10 du 1er septembre 2013 au 31 décembre 2014.

Fin de la réunion à 12 heures 30

Annexe
Rôles de la commission régionale des officiels natation course

1 – Volet formation des officiels :

- Mise en application de la directive fédérale en termes de formation des officiels et de renouvellement des cartes d'une saison sur l'autre
- Formation initiale et recyclage des officiels A
- Mise en place des formations départementales pour les officiels B et C
- Formation et recyclage des formateurs départementaux
- Constitution d'outils et de programmes pour les formations et recyclages d'officiels A, B et C, ainsi que pour les formateurs départementaux d'officiels pour une meilleure harmonisation

2 – Volet certification des officiels :

- Suivi et mise à jour d'une liste fiable d'officiels en liaison avec les formateurs départementaux (liste mise à jour régulièrement sur le site régional)
- Etablissement des cartes d'officiels A, B et C
- Suivi des formations et recyclages dans les départements

3 – Volet réflexions sur les pratiques :

- Mise en place de référents régionaux (Forum Internet ? Adresse mail ?) capables de solutionner et de donner des réponses aux problèmes rencontrés sur le terrain en « temps réel »
- Publication d'outils de terrain communs à toute la région (feuilles de jury, par exemple)
- Propositions de nominations des juges-arbitres aux compétitions régionales pour la saison et des officiels fédéraux (validées par le Codir)
- Proposition du nombre minimum d'officiels par compétition régionale et des amendes en liaison avec la Commission natation course et la Commission finances
- Choix de la prise en compte (ou non) des officiels en examen dans le quota des clubs lors des compétitions régionales